

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DES CLEFS  
(HAUTE-SAVOIE)**

**SEANCE DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022**

Conseillers en exercice : 14  
Présents : 13 + 1 POUVOIR  
Votants : 14

L'an deux mil vingt-deux, le vingt six septembre, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune des CLEFS, dûment convoqué le 20 septembre 2022, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Monsieur Sébastien BRIAND, le Maire.

Présent(e)s : Mesdames BULEUX Nathalie ; CORBINEAU Elodie ; HARZO Marie ; MEILLIER Claire ; POYET-MOREUL Evelyne ; Roselyne CORRADINI ; Messieurs Sébastien BRIAND ; PERRISSIN-FABERT Frédéric ; BIBOLLET Maxime ; CREDOZ Pierre ; LAMBERSSENS Dominique ; M. ALBANEL Xavier ; M. BASTARD-ROSSET Benoît

Absente (1) : Mme Claire MEILLIER

Absente excusée (1) : Mme Florence MEYZIE donne pouvoir à Mme Claire MEILLIER

Secrétaire de séance : Mme Nathalie BULEUX

**DELIBERATION  
N° 2022/035**

**PARTICIPATION FINANCIERE REFECTION ROUTE DE LA  
FRASSE**

Mme Elodie CORBINEAU, 4<sup>ème</sup> adjoint au Maire, expose ce qui suit :

M. Emmanuel MISSILLIER, agriculteur, domicilié à la GAEC L'écho des Alpagnes, Chez Les GAYS 74230 SERRAVAL, accède à ce chalet d'Alpage depuis la commune des Clefs et depuis la commune de Serraval.

L'accès pastoral à ce chalet d'alpage est très endommagé, pour des raisons de sécurité et afin de ne pas endommager les véhicules empruntant cet accès, il convient de le rénover. Accès qui n'a pas été rénové depuis 1976.

Le Maître d'ouvrage de cette opération est l'Association Foncière Pastorale (AFP) de Serraval pour le compte des propriétaires.

L'AFP de Serraval a procédé à la consultation de 3 entreprises, après analyse de 2 offres remises, l'AFP a retenu ~~l'offre des Etablissements Bertholon, domiciliés à Serraval, la moins-disante pour un montant de 35 640 € y compris~~ la stabilisation des chalets individuels de La Frasse et des Gays. Montant auquel il faut ajouter la dépense de la Société d'Economie Alpestre (SEA) de la Haute-Savoie d'un montant de 2 360 €, soit un coût total de 38 000 €.

Ces travaux sont éligibles à une aide du Département à hauteur de 60 % du montant TTC des dépenses.

Elodie CORBINEAU propose une participation financière des communes des Clefs et de Serraval au % linéaire pour la réfection du tronçon d'accès La Frasse, les Gays, Mont Derrière, dont le montant des travaux est évalué à : 7 060,16 €\*. Longueur d'accès située sur le territoire des Clefs : 525 mètres, soit participation à 25% et longueur d'accès située sur le territoire de Serraval : 1 575 mètres soit participation à 75%. Cf. plan ci-joint.

Plan de financement établi par l'AFP de Serraval :

Montant total TTC travaux	38 000 €
Subvention du Département de la Haute-Savoie 60%	22 800 €
<b>Participation financière de Les Clefs : 25 % sur 7 060,16 €*</b>	<b>1 765,04 €</b>
Participation financière de Serraval : 75 % sur 7 060.16 €*	5 295,12 €
Participation financière multi-propriétaire	8 139.84 €

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé d'Elodie CORBINEAU et délibéré à l'unanimité (dont un pouvoir) :

- APPROUVE la participation financière de la commune des Clefs pour le tronçon d'accès La Frasse, les Gays, Mont Derrière pour un montant de 1 765,04 € ;
- DONNE POUVOIR à M. le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation de cette opération.

Ainsi fait et délibéré aux Clefs les jours, mois et an susdit.

